

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées par les techniciens des Chambres d'Agriculture de la Haute-Vienne et de la Corrèze, des FDGDON 19-23-87 et leurs Groupements, de la FREDON du Limousin, et par les agriculteurs observateurs.

Bulletin disponible sur le site : <http://www.limousin.synagri.com/> (Rubrique : Nos publications > Conseils de saison)
et sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> (Rubrique : Publications)

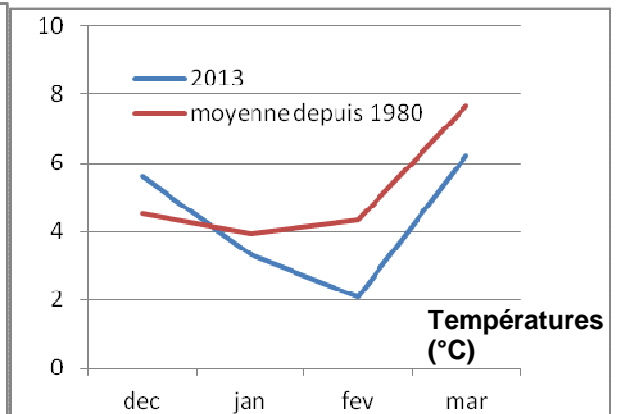
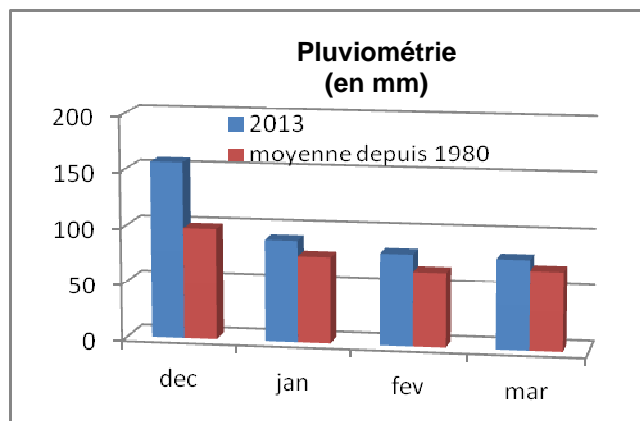
Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

Rappel : Le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) est rédigé par l'animateur filière suite à la synthèse des données remontées par les observateurs du réseau de surveillance Limousin.

Ce réseau s'appuie sur des parcelles de "référence" : il s'agit de prairies permanentes, préalablement identifiées et fixées, dont le suivi est normé et régulier, et sur lesquelles des observations sont réalisées au printemps (mars) et à l'automne (octobre). 61 parcelles de référence ont été observées mi-mars 2013 en vue de l'élaboration de ce bulletin.

Des observations ponctuelles sont également effectuées le cas échéant, en supplément, sur des parcelles non préalablement définies, dites "flottantes".

POINT CLIMATIQUE (DECEMBRE 2012 A MARS 2013)



Sources : Moyenne des données météorologiques des stations du réseau de surveillance Limousin (Boussac, Dun le Palestel, Verneuil S/ Vienne, Coussac-Bonneval, Magnac-Laval, Bellac, Lubersac, Naves, Objat).

On remarquera pour cet hiver des courbes très différentes des moyennes de saison, avec des températures froides dès le début de l'hiver et qui resteront toujours en dessous des moyennes de saison. Dans le même temps, les précipitations connaissent un excédent dès le mois de décembre.

ÉTAT DE LA VEGETATION

La longue période froide et les précipitations (pluie et neige) régulières de ce début d'année ont considérablement ralenti la végétation. Le redémarrage des prairies ne s'est fait que très tardivement sentir. Ces conditions n'ont globalement pas été favorables aux campagnols.

Bulletin de Santé du végétal – Prairies : maladies et parasitisme vertébrés et invertébrés N°1 – 19/04/2013 - Page 1 sur 10

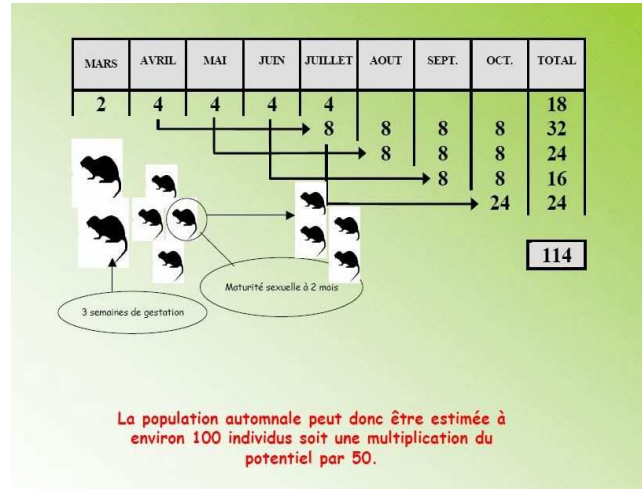
REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Prairies Limousin 2013 N°1, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

CAMPAGNOL TERRESTRE (*ARVICOLA TERRESTRIS*)

• Éléments de biologie

Rappel sur la reproduction

La reproduction de l'espèce débute généralement en mars-avril et se poursuit jusqu'en septembre-octobre. Un couple de campagnols terrestres va réaliser de 2 à 5 portées sur l'année. Ce taux de reproduction peut fluctuer suivant les conditions climatiques (printemps-automne doux et présence de végétation abondante). La maturité sexuelle arrive après le 1^{er} hiver, à 2,5 mois pour les femelles ou ultérieurement (4-6 mois). La gestation dure de 21 à 22 jours. Une portée génère la naissance de 4 à 6 petits.



Rappel sur l'alimentation

Le campagnol terrestre est un rongeur souterrain qui se nourrit essentiellement de la racine des plantes, avec une prédilection pour les végétaux présentant des racines à pivots (pissenlits, rumex,). Pour assurer son alimentation au cours des mois d'hiver, le campagnol réalise dès l'automne des réserves de nourriture dans une cavité souterraine qui se situe généralement au centre de son réseau de galeries.

Racines de pissenlits découvertes dans une galerie de campagnol terrestre

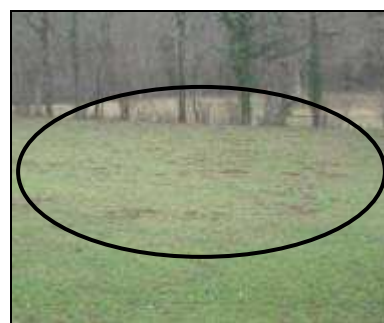


Photo : FDGDON 87

Surveiller vos prairies tout au long de l'année pour identifier les premiers signes distinctifs de présence du campagnol terrestre



Tumuli au printemps



Dégâts observés à l'automne

Photo : FDGDON 87

Populations faibles

Populations élevées



maîtrise aisée...

maîtrise difficile...

... des populations de campagnols terrestres

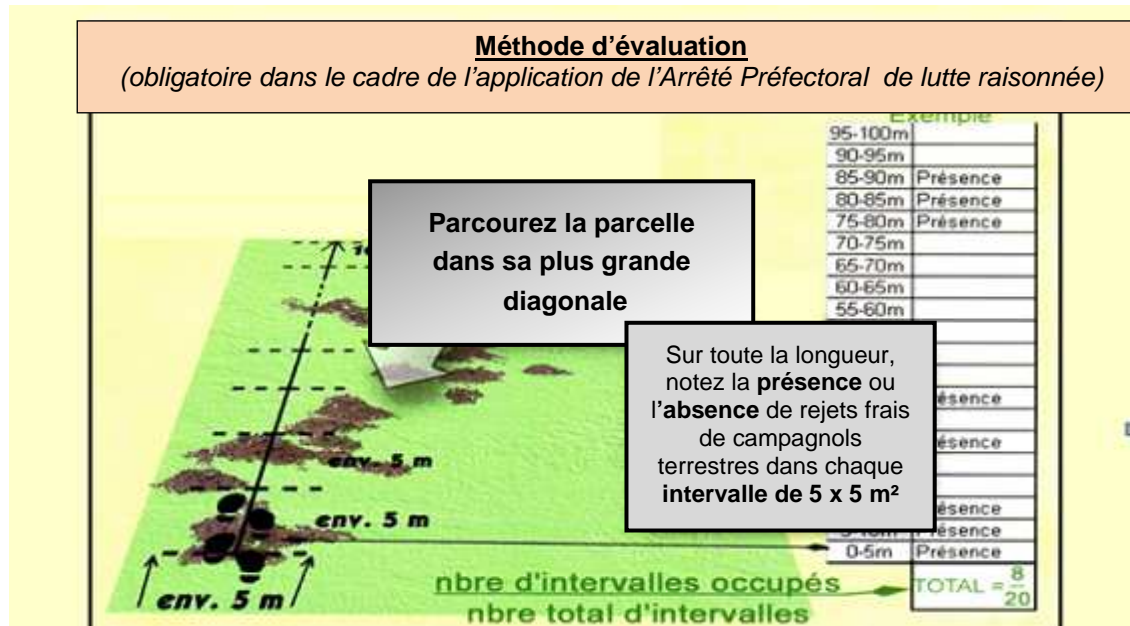
• Période de risque et seuil de nuisibilité

Le risque de dégât est présent toute l'année. En effet, de par son mode de vie et son régime alimentaire, le campagnol terrestre cause des dégâts dès son apparition. Malgré cela, la période de risque la plus critique s'étend de la fin du printemps à la fin d'été (période de « récolte » des prairies)

• Situation en Limousin

Méthode d'évaluation :

Pour les tableaux présents dans ce bulletin, les notes exprimées correspondent aux notes définies par la méthode de comptage dite « méthode indiciaire » :



Votre résultat d'évaluation est :

- Présence de monticules de Campagnols Terrestres (CT) sur moins 1/3 des intervalles 5x5 m² = **Classe 0.5**
- Présence de monticules de CT sur 1/3 des intervalles 5x5 m² = **Classe 1 (présence significative)**
- Présence de monticules de CT sur la moitié des intervalles 5x5 m² = **Classe 2**
- Présence de monticules de CT sur plus des 2/3 des intervalles 5x5 m² = **Classe 3 (infestation généralisée)**

○ HAUTE-VIENNE (87)

En Haute-Vienne, le campagnol terrestre est toujours observé sur le sud-est du département, sur les cantons de Chateaufort, Eymoutiers et Saint-Germain Les Belles.



	Secteurs non prospectés
	Absence d'indice de présence (note 0)
	Densité faible (note 0.5)
	Présence significative (note 1)
	Moyenne infestation (note 2)
	Infestation généralisée (note 3)

Cartographie des parcelles de références observées en Haute-Vienne au 31/03/13

Pour le canton d'Eymoutiers, la situation s'est relativement améliorée. En effet, les observations effectuées concluent sur la plupart des communes à des « densités faibles », avec très peu des monticules frais.

Pour le canton de Châteauneuf-la-Forêt, les populations ont diminué depuis la sortie de l'hiver, avec des parcelles montrant des « densités faibles » sur l'ensemble du canton, à l'exception des communes de Neuvic Entier et Saint-Gilles-les-Forêts où l'on observe des « présences significatives » de monticules frais avec plusieurs foyers actifs par parcelle.

Pour le canton de Saint-Germain-les-Belles, la situation est relativement calme sur l'ensemble des communes. Les parcelles observées montrent toutes des « densités faibles » de populations.

Conclusion : Sur le département, les dégâts liés aux campagnols terrestres semblent relativement limités. Les parcelles prospectées ne présentent pas de taux d'infestation importants.

ATTENTION VIGILANCE

Le canton de Saint-Léonard-de-Noblat semble être indemne d'indices de présence. Par contre, la vigilance reste importante notamment sur les communes de Sauviat-sur-Vige et Moissanes, qui se situent en limite de secteurs avec présence de campagnols terrestres. On a ainsi pu observer des indices de présence en Creuse sur des parcelles jouxtant ces deux communes.

o CREUSE (23)

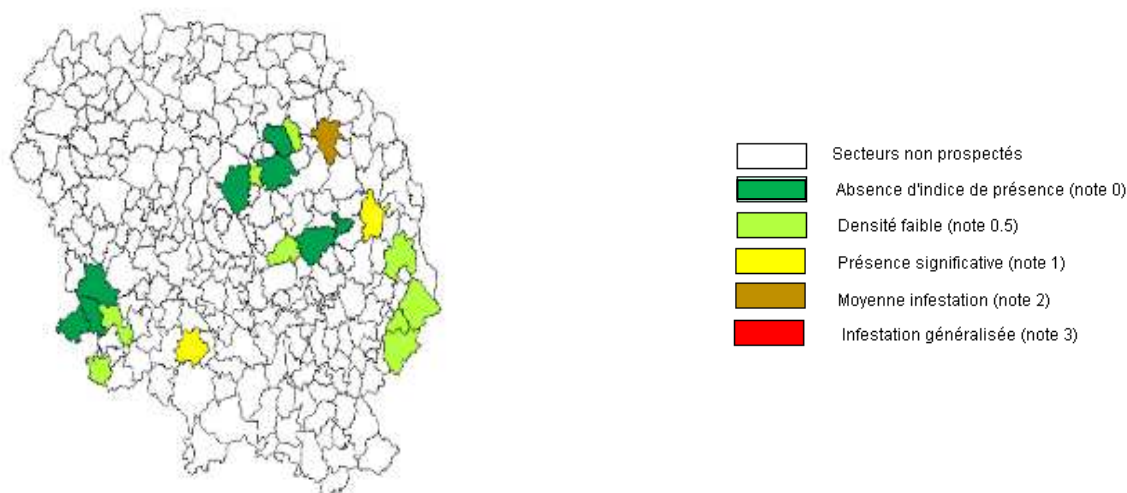
Pour la Creuse, une partie des données sont fondées sur des observations ponctuelles faites de janvier à début mars sur des parcelles flottantes.

Sur le secteur sud du département (cantons de Bourganeuf, Pontarion, Royère, Gentioux, Aubusson, Felletin, Crocq, La Courtine), la présence régulière de neige n'a pas permis de faire d'observation sur toutes les parcelles de références. Néanmoins, les observations réalisées (et complétées par des suivis sur parcelles flottantes) ont permis d'estimer que la situation actuelle est caractérisée par de faibles densités de population de campagnols terrestres.

Sur les cantons limitrophes du Puy De Dôme (cantons de Auzances, Evaux, Chambon), la météo n'a également pas permis d'assurer toutes les observations. On note cependant, grâce au suivi de parcelles flottantes, que les densités de population de campagnols terrestres sont faibles avec peu de tumuli frais sur les parcelles.

Sur le centre et le nord-est du département (canton d'Ahun, Chénérailles, Jarnages, Guéret, Boussac) on observe des indices de présence allant de « densité faible » à « présence significative » de monticules frais sur les parcelles observées.

Conclusion : Après le déclin amorcé l'année passée, il semblerait que que les populations de campagnols terrestres soient au seuil de **basse densité** sur la quasi-totalité du département.



Cartographie des parcelles de références observées en Creuse au 31/03/13

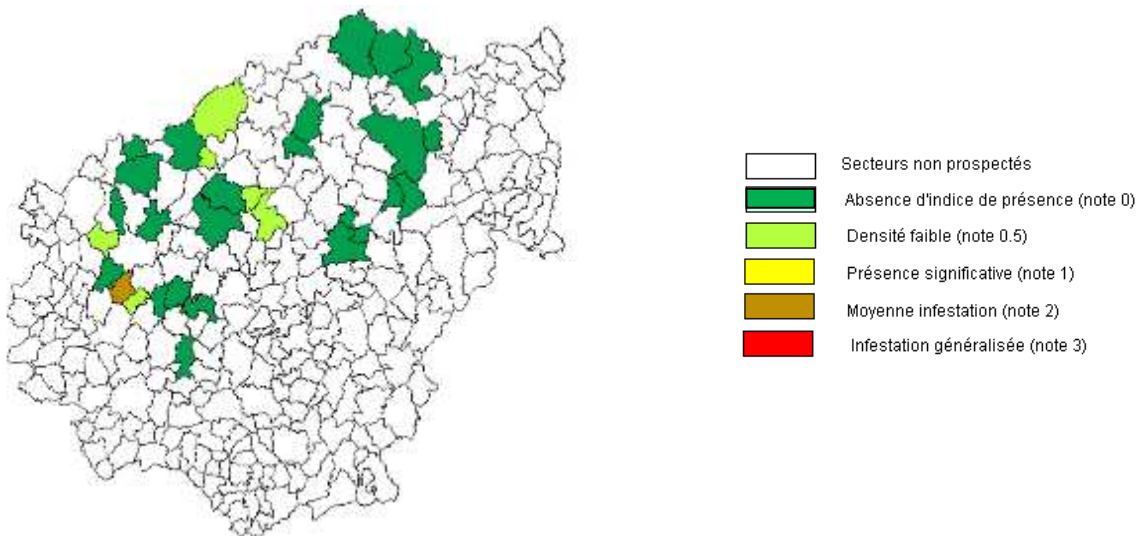
ATTENTION VIGILANCE

Seules les observations effectuées sur la parcelle de la commune de Saint-Sylvain-Sous-Touls concluent sur une infestation moyenne (présence de monticules sur la moitié des intervalles observés), laissant supposer que les populations de campagnols terrestres sont en augmentation depuis la dernière visite sur cette parcelle. Cette information reste à confirmer à l'occasion des prochaines observations de la période post-fauche.

Une observation indique l'arrivée de campagnols terrestres sur la commune de Boussac-Bourg, où un observateur a fait remonter l'information de la capture au piège, par un agriculteur, d'un animal. Il est donc conseillé que les agriculteurs de cette zone restent vigilants et surveillent leurs parcelles.

○ CORREZE (19)

En Corrèze, la situation du campagnol terrestre semble être elle aussi, relativement stabilisée.



Cartographie des parcelles de références observées en Corrèze au 31/03/13

Sur les cantons du plateau de Millevaches (Bugeat, Meymac, Treignac, Sornac), on constate une faible densité des populations, avec des indices allant de « absence d'indices » à « densité faible » (quelques foyers actifs par parcelle).

En Haute-Corrèze, sur les cantons de Bort les Orgues, Eygurande, Ussel et Neuvic, les observations sur les parcelles de références n'ont pas pu être effectuées en raison des conditions météorologiques (présence régulière de neige). Il semble que les populations soient pour ce secteur, à des niveaux de présence significative (conclusions issues d'observations sur des parcelles flottantes).

Sur les cantons d'Egletons et de Lapeau, la situation montre un recul des populations par rapport à l'automne 2012, les parcelles suivies présentant pour la plupart des « absences d'indice de présence » à des « densités faibles » de présence.

Pour les cantons d'Uzerche et Vigeois, la situation montre une stagnation voire une légère baisse de la présence de monticules frais.

ATTENTION VIGILANCE

Pas de vigilance particulière pour le département de la Corrèze, en effet, la plupart des parcelles observées ne montrant pas d'indices de présence « frais ». Il convient cependant de rester prudent et de surveiller régulièrement les parcelles avec un historique de campagnol pour prévenir d'une augmentation des populations, notamment sur la Haute-Corrèze.

○ SYNTHÈSE REGIONALE LIMOUSIN

Ce printemps 2013 semble être celui d'un retour à des densités faibles de populations de campagnols terrestres sur notre région. La majeure partie des observations réalisées ne font état que de quelques foyers actifs par parcelle.

Cette situation peut s'expliquer par :

- un déclin des populations qui traduirait une fin du cycle de pullulation ;
- une baisse d'activité due à des conditions climatiques défavorables (froid et très humide) ;
- une mortalité des populations causée par un manque de nourriture cet hiver.

• Piégeage experimental

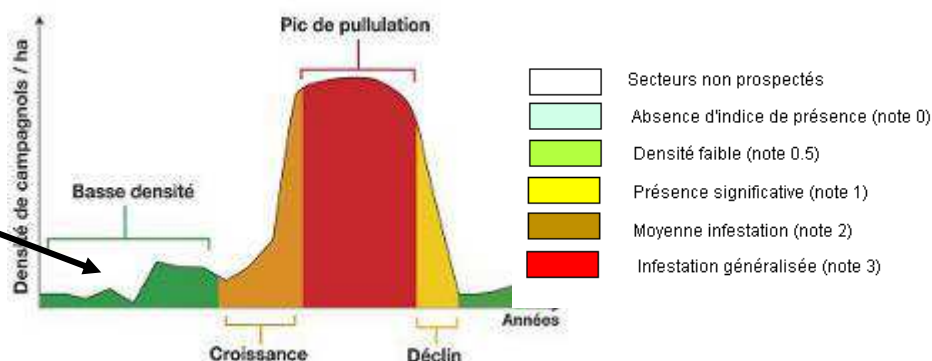
Un protocole de piégeage sur trois parcelles de la région à été mis en place depuis le mois de février. L'objectif est de mieux suivre la période de reprise d'activité des campagnols terrestre et de déterminer le début de la période de reproduction ainsi que la quantité de jeunes par femelle. Ces informations permettront d'essayer de prévenir au mieux les risques de pullulations. **Les données récoltées jusqu'alors permettent de démontrer qu'il n'y a pas eu d'arrêt dans l'activité du campagnol durant l'hiver** et que seuls des couples adultes ont été capturés sur deux périodes de piégeage.

• Evaluation du risque

La période hivernale n'a pas fourni aux campagnols terrestres une manne de nourriture suffisamment importante pour leur permettre un développement rapide dès le début du printemps. **Le risque d'évolution rapide des populations semble donc écarté pour ces prochains mois.** Il ne faut cependant pas négliger le fait qu'une pousse d'herbe rapide liée au réchauffement des sols, pourrait favoriser la reproduction et la multiplication des rongeurs.

Attention : indices de présence réduits ne signifie pas forcément potentiel reproductif diminué !

Situation Printemps 2013 en Limousin : **basse densité**



ATTENTION VIGILANCE

Les réseaux départementaux mobilisés pour l'observation, identifient une extension continue du front de présence des campagnols terrestres.

Cela se traduit :

- En Corrèze, par un déplacement des campagnols terrestres du nord du département vers le nord-ouest (secteurs de Treignac/Seilhac vers Uzerche/Vigeois/Lubersac) et du centre du département vers le centre-ouest (secteur Naves vers Saint Mexant).
- En Creuse, par un déplacement des campagnols terrestres du sud du département vers le centre et le nord-est (secteurs d'Ahun, Chénérailles, Auzances, Evaux les Bains, Chambon sur Voueize, Boussac).
- En Haute-Vienne, par un déplacement des campagnols terrestres du sud-est du département vers le sud-ouest (secteur de Saint Germain les Belles).

Cette extension territoriale du campagnol terrestre est clairement identifiée. Par contre, nous sommes en présence d'indices faibles à significatifs. Il est primordial que tous les acteurs soient mobilisés afin d'identifier précocement les premiers dégâts du ravageur sur les prairies.

Limiter les effets du campagnol terrestre dans le temps

Cette partie du bulletin est consacrée à la présentation d'outils qui permettent d'intervenir tout au long de l'année pour limiter ou diminuer les risques de pullulation de campagnols terrestres sur les prairies. Il est important, quelle que soit la méthode utilisée de la réaliser en basse densité de population, en particulier pour la lutte chimique qui est interdite (car inefficace) lorsque le nombre d'intervalles occupés rapporté au nombre total d'intervalles observés dépasse un sur deux (cf. méthode indiciaire page 3). Il convient donc d'évaluer le niveau d'infestation de vos prairies.

• Mesures prophylactiques

Les pratiques agricoles ne permettent pas de détruire les ravageurs, mais contribuent à en limiter le développement ; elles s'inscrivent dans un processus de gestion à moyen et à long terme, quelles que soient les densités de populations :

- *Le travail du sol (labour) et rotation de culture*: permet de détruire les habitats des ravageurs ainsi que leurs sources de nourriture.
- *Le piétinement par les troupeaux* : favorise la destruction des réseaux de galeries des campagnols et limite leur retour.

Elaboration du plan de pâturage : Si possible, alterner d'une année sur l'autre les parcelles exploitées en fauche. Parcelle fauchée : Si possible, faire pâturer la 2ème exploitation. Appliquer le principe du pâturage tournant, avec un temps de séjour des troupeaux de moins de 7 jours et un chargement instantané d'au moins 15 UGB/ha*.

- *Le broyage des refus* : limite les zones de refuge, favorise la prédation naturelle et facilite l'identification du ravageur.
- *La sauvegarde et l'implantation de haies* : favorise l'habitat des prédateurs.
- *L'implantation de nichoirs et perchoirs à rapaces* : favorise la prédation naturelle et le développement des prédateurs.

* préconisations du Programme Structurel Herbe et Fourrages Limousin

Les astuces du moment

Le **piégeage de printemps** sur des parcelles avec peu de foyers actifs est un très bon moyen de lutte à cette période. En effet, la reproduction n'ayant pas encore débuté, il est relativement simple de piéger le mâle et la femelle située sur le foyer, leur activité autour du nid étant relativement réduite. Un couple détruit peut représenter près de 100 campagnols en moins sur l'année !

Le piégeage est le moyen d'attraper -vivant ou mort- un animal. L'atout majeur de ce procédé est le fait de pouvoir connaître le nombre d'individus capturés, ainsi que l'espèce. Son inconvénient principal est l'investissement personnel qu'il demande ; de plus il est important de procéder au piégeage en période de basse densité.



Photo : FDGDON 87

Piège TOPCAT



Photo : FDGDON 87

Lors de cette période de mise à l'herbe, la **rotation rapide des troupeaux** sur les pâtures limite l'implantation de nouveaux foyers de campagnols par le piétinement des animaux.

Derrière le passage des animaux, on pourra favoriser la prédation en **broyant les refus et en installant des perchoirs**.

Les trucs et astuces sont à retrouver sur la note technique campagnol terrestre (jointe à l'envoi mail de ce BSV et/ou disponible sur <http://limousin.synagri.com>, rubrique « Ecophyto »).

TAUPE (*TALPA EUROPAEA*)

- **Éléments de biologie**

La reproduction de la taupe et la mise-bas se produisent généralement sur la période février –mars.

- **Situation en Limousin**

La taupe est toujours présente sur la majorité des parcelles observées. On remarque néanmoins une importante activité de l'animal sur les prairies en ce début de printemps. De nombreuses parcelles de références observées montrent une présence significative de monticules frais.



Photo : FDGDON 87

- **Période de risque**

Le risque de nuisibilité de la taupe est surtout important au printemps sur les prairies permanentes (période d'élevage des jeunes) et à l'automne sur les semis de prairies.

- **Seuil de nuisibilité**

La présence de taupinières dans les parcelles constitue une nuisance même en petit nombre. Les monticules provoquent une altération des qualités des fourrages et des pâtures dès leur apparition, de plus ils peuvent engendrer une usure précoce du matériel.

- **Evaluation du risque**

La période actuelle, notamment depuis début avril, présente un risque accru de dégâts sur les parcelles de fauche. On a en effet remarqué une activité importante des taupes depuis le début de l'année, La montée de l'herbe sur la période à venir va limiter la visibilité des dégâts.

Comment différencier la présence de taupe et de campagnol terrestre



Dégâts de campagnol terrestre

Campagnol terrestre : petits monticules de terre proches les uns des autres (rejet de terre fine avec présence de débris végétaux).



Photo : FDGDON 87

Taupinière et dégâts de taupe

Taupe : monticules généralement de répartition espacée (2 à 3 m) et alignés de forme conique de 10 à 30 cm de hauteur. Sur le sommet de la taupinière on peut observer que les rejets de terre se matérialisent en forme de boudins.

CAMPAGNOL DES CHAMPS (*MICROTUS ARVALIS*)

- **Éléments de biologie**

Le campagnol des champs est l'une des espèces de campagnol avec un taux de prolificité des plus importants (le double du campagnol terrestre), cependant son espérance de vie est d'à peine un an.

D'un point de vue alimentaire, il se nourrit de plantes herbacées et de graines qu'il prélève à la surface du sol.

Le parcellaire limousin rend cette espèce relativement discrète dans notre paysage agricole, en effet, le nombre important de haies et le temps passé par ce campagnol à l'extérieur de ses galeries pour se nourrir favorise la prédation par les petits carnivores et les rapaces.

- **Situation en limousin**

Le campagnol des champs est toujours présent sur la quasi totalité des prairies suivies mais en densité faible. Il semble par contre moins présent ce printemps dans les vergers limousins.

- **Evaluation du risque**

Le risque de dégradation des prairies reste minime en ce qui concerne ce rongeur, la surface des parcelles limousines et la présence de haies ou de bois étant un facteur limitant à son développement. Il n'en reste pas moins que la perte de fourrages peut être relativement importante lors d'une grosse attaque et que les risques de pullulation de l'espèce augmente avec l'augmentation des températures.

Le risque sanitaire pour les animaux et les hommes n'est pas à négliger non plus car les campagnols peuvent être vecteurs de nombreuses maladies notamment l'échinococcose alvéolaire et la leptospirose.

Alors que beaucoup de foyers de campagnols des champs sont présents dans les anciens réseaux de campagnols terrestres, l'importance des populations de campagnol des champs peut également jouer un rôle important dans le développement des populations de campagnol terrestre. En effet, la présence d'anciennes galeries de campagnol des champs facilite l'implantation du campagnol terrestre qui n'a plus qu'à nettoyer les galeries.



Photo : FDGDON 87

Dégâts de campagnols des champs sur prairies

RAPPEL REGLEMENTAIRE / LUTTE COLLECTIVE

En Limousin, 3 arrêtés préfectoraux fixent les modalités d'organisation de la lutte collective contre le campagnol terrestre par appâts empoisonnés à la bromadiolone pour l'année 2013.

Ces arrêtés préfectoraux fixent également le type de produit utilisable. Sur la région, seuls les appâts prêts à l'emploi distribués par les GDON sont autorisés pour la lutte collective contre le campagnol terrestre ; le traitement doit alors être consigné dans le registre phytosanitaire.

Les différents produits que l'on trouve en vente libre sont souvent des « biocides », leur emploi est interdit sur les parcelles agricoles.

A RETENIR :

Campagnols terrestres

Confirmation du retour à des densités faibles de populations sur la majeure partie de la région. Toujours un risque d'augmentation rapide des populations sur la Haute-Corrèze (19).

Période actuelle idéale pour mettre en œuvre des méthodes alternatives de lutte : pression de pâturage, pièges...

Taupe

Présence régulière sur la région. Effectifs stables, avec cependant une augmentation de l'activité depuis le début de l'année.

Campagnols des champs

Effectifs en baisse sur toute la région (prairies).

**PROCHAIN BULLETIN :
JUN / JUILLET 2013**



Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.